

16-AGRICULTURE

En 2011, la contribution de l'agriculture au PIB est estimée à 1,4 %. Toutefois, la production agricole commercialisée a augmenté de 47 % en dix ans, passant de 8 milliards de F.CFP en 2005 à 12 milliards en 2015. En 2015, les fruits et légumes représentent la part la plus importante de la valeur de la production agricole commercialisée (35 %). Les bovins comptent eux pour 17 %, les porcins pour 12 % et l'aviculture pour 14 %. Sur la même période, les importations ont quant à elles doublé (près de 16 milliards de F.CFP en 2015). Le taux de couverture perd ainsi 8 points par rapport à sa moyenne de la décennie précédente. L'agriculture a de plus en plus recours à une main d'œuvre hors du cercle familial. Ainsi, comme en métropole, le salariat se substitue progressivement à l'activité familiale. Entre 2010 et 2015, l'emploi salarié dans l'agriculture progresse de 10 %. Le secteur compte 1 260 salariés, dont la moitié travaille dans les cultures, 30 % dans l'élevage et 9 % dans la sylviculture. Trois quarts des entreprises dans lesquelles ils travaillent sont situées en province Sud et 22 % en province Nord.

Malgré des freins structurels (orientation des jeunes vers des métiers plus attractifs, difficulté d'accès au foncier, étroitesse du marché, ...), et un climat tropical avec lequel il faut composer, les acteurs locaux misent sur l'avenir de l'agriculture calédonienne.

Le secteur bénéficie d'aides de l'Etat, de la Nouvelle-Calédonie et des provinces, qui représentent un total de 6,3 milliards de F.CFP en 2015, hors aquaculture, bois, enseignement et recherche. Des mesures de protection de la production locale sont également en œuvre, telles que le contingentement à l'importation et la **taxe de soutien aux produits agricoles**. Des **formations aux métiers agricoles** sont dispensées par divers organismes. Les acteurs du secteur bénéficient aussi des interventions des organismes de recherche présents en Nouvelle-Calédonie.

En outre, la mise en place d'actions concertées entre les différents acteurs du monde agricole devrait permettre de conforter l'agriculture calédonienne, avec le souci de préserver au mieux l'environnement et de relever le défi d'un meilleur approvisionnement du marché local en quantité et en qualité.

► **Contribution de l'agriculture au PIB.** Il s'agit ici de la contribution du secteur au sens large : agriculture, élevage, chasse, sylviculture et pêche. (PIB. Voir 11.1).

► **Production agricole commercialisée.** Elle est évaluée au travers des données fournies par un certain nombre d'organismes : Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie (marché de gros), Direction des Affaires Vétérinaires, Alimentaires et Rurales (DAVAR), OCEF, Etablissement de régulation des prix agricoles (ERPA) et les provinces. La production de la branche agriculture (hors aquaculture et bois) est valorisée au prix de base. Ce dernier est égal, dans la mesure du possible, au prix de vente du producteur, auquel on ajoute les subventions sur les produits (aides à l'exportation, complément de prix, ...). Cette production commercialisée n'est qu'une partie de la production agricole totale. En effet, cette dernière est difficile à évaluer car l'autoconsommation et la production échangée hors des circuits officiels ne sont pas connues.

► **Taxe de Soutien aux Produits Agricoles (TSPA).** La TSPA est applicable à certains produits agricoles importés pouvant entrer en concurrence avec la production locale. Elle sert au financement de l'ERPA (aides aux filières) et de la Chambre d'Agriculture (organisation des filières) (Voir 12.5).

► **Formations aux métiers agricoles.** Elles sont assurées par plusieurs organismes de formation initiale ou professionnelle, tels que le lycée agricole de Pouembout ; le lycée agricole professionnel de Do Neva (Houailou) ; les maisons familiales et rurales ; les centres de formation professionnelle et de promotion agricole ; le centre de formation des apprentis agricoles (Chambre d'agriculture) et le régiment du Service Militaire Adapté de Nouvelle-Calédonie.

SOURCES [1] DAVAR. [2] ISEE-CAFAT.

VOIR AUSSI

Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie : www.canc.nc

DAVAR : www.davar.gouv.nc

IAC-CIRAD, *L'agriculture en tribu, poids et fonctions des activités agricoles et de prélèvement-Enquête IAC*, 2013

DAVAR-ISEE, *Recensement Général Agricole de 2012*

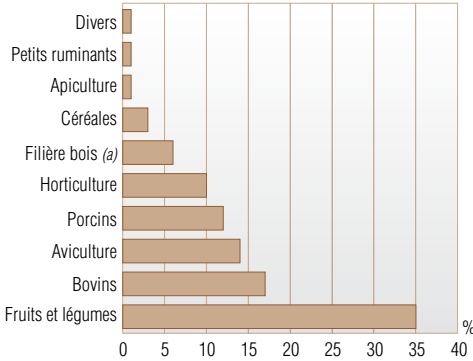
16.1 GÉNÉRALITÉS

Évolution de la valeur de la production agricole commercialisée et des importations de produits agricoles [1]

	2010 r	2011 r	2012 r	2013 r	2014 r	2015
Production agricole locale	9 405	9 774	10 768	11 112	12 155	11 841
Importations de produits agricoles	12 229	14 055	14 675	14 317	15 021	15 990
Taux de couverture de la filière agricole	43,5	41,0	42,3	43,7	44,7	42,5

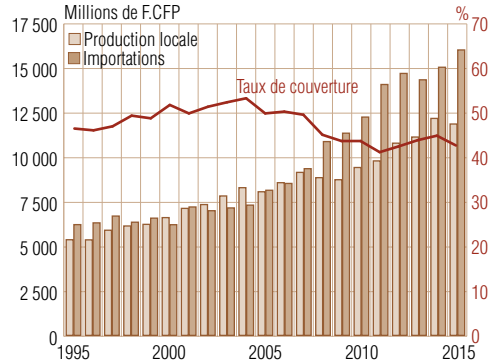
Unités : million de F.CFP, %

Structure de la valeur de la production agricole commercialisée en 2015 [1]

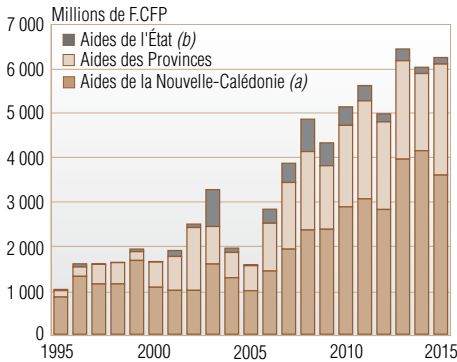


(a) Y compris huiles essentielles.

Évolution de la filière agricole [1]



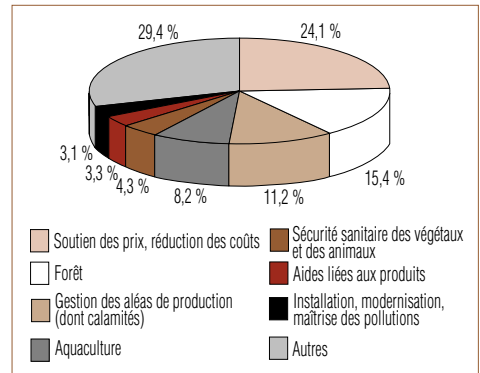
Evolution des principales aides financières au secteur agricole par bailleur de fonds [1]



(a) Y compris l'ERP, dont les aides concernent également l'aquaculture et le transport de produits de la mer.

(b) Hors aides versées dans le cadre des contrats de développement.

Répartitions des aides financières versées au secteur agricole par principale nature d'intervention en 2015 [1 et 2]



Évolution du nombre de salariés par secteur agricole* et par province [2]

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Secteur agricole						
Cultures	652	602	599	618	631	683
Élevages	356	352	377	386	358	396
Sylviculture	90	114	120	110	108	108
Autres	50	61	61	68	79	75
Province						
Province îles Loyauté	12	9	9	18	27	42
Province Nord	262	274	300	290	265	279
Province Sud	874	846	847	873	883	942
Total	1 149	1 129	1 156	1 181	1 175	1 262

* Au 31 décembre de chaque année, hors pêche et aquaculture.

NB : Les données présentées ici utilisent la classification en NAF Rev.2.

Unité : nombre

16-AGRICULTURE

En 2012, le Recensement Général Agricole dénombre 4 506 exploitations agricoles, soit 19 % de moins qu'en 2002. Cette baisse équivaut, en moyenne, à la disparition de près de 9 exploitations par mois. Ces disparitions sont moins nombreuses qu'en Métropole (-26 % sur la même période). L'agriculture calédonienne poursuit sa mutation. Si les petites et grandes exploitations ont diminué entre 2002 et 2012, le nombre d'exploitations intermédiaires (entre 2 et 50 hectares) a progressé de 6 %. Ce mouvement enrayer le développement d'une agriculture jusqu'alors majoritairement composée de très petites unités et de grands élevages. L'entrepreneuriat agricole reste toutefois vivace : en 10 ans, 1 880 exploitations ont cessé leur activité, mais 810 nouvelles exploitations ont été créées en parallèle.

La superficie agricole utilisée (SAU) couvre 10 % de la superficie totale de la Nouvelle-Calédonie. Elle a diminué d'un quart en dix ans. En effet, les élevages bovins étant moins nombreux, les surfaces pâturées se réduisent, en particulier sur foncier coutumier. Le cheptel bovin utilise 95 % de la SAU, contre seulement 3 % pour les productions végétales (en baisse de 14 % par rapport à 2002).

Près de trois quarts des exploitations commercialisent tout ou partie de leur production. La vente en circuit court est privilégiée par 64 % des chefs d'exploitation, tandis qu'un tiers des exploitants agricoles choisissent d'écouler leurs productions par le biais d'intermédiaires (grossistes, colporteurs ou centrales d'achat). Parallèlement, 28 % des exploitations agricoles, généralement de petite taille, n'ont pas de vocation commerciale : situées à 75 % sur foncier coutumier, elles permettent de couvrir des besoins alimentaires, et des dons ou échanges coutumiers.

Un tiers des exploitants agricoles cumulent une autre activité professionnelle avec celle d'agriculteur, tandis que les autres considèrent l'agriculture comme leur seule activité. Ils sont 19 % à percevoir une pension de retraite ou une allocation vieillesse. En 2012, l'agriculture fait vivre 13 200 personnes. La population agricole familiale vivant et/ou travaillant sur les exploitations représente 5 % de la population totale calédonienne, contre 10 % en 2002. L'agriculture calédonienne occupe l'équivalent de 5 140 personnes travaillant à plein temps (UTA) en 2012, dont les trois quarts sont des actifs agricoles familiaux.

► **Recensement Général Agricole.** Après ceux de 1983, 1991 et 2002, le RGA 2012 a été réalisé entre octobre 2012 et avril 2013, en partenariat, par la DAVAR et l'ISEE. Il a concerné près de 7 000 chefs d'exploitation potentiels. Au final, 4 506 exploitations obéissent aux critères définissant l'exploitation agricole et forment le champ du RGA 2012.

Le RGA poursuit les objectifs suivants : servir d'outil d'aide à la décision en matière de développement rural ; mettre à jour l'ensemble des données statistiques sur l'agriculture néo-calédonienne et mesurer leurs évolutions ; permettre le tirage d'échantillons d'exploitation pour réaliser des enquêtes par sondage portant sur des aspects particuliers de l'agriculture.

► **Exploitation agricole.** Elle est définie, au sens statistique, comme étant une unité économique répondant simultanément à trois critères : génère au moins un produit agricole ou utilise des surfaces agricoles ; atteint ou dépasse une certaine dimension ; est soumise à une gestion courante et indépendante par un chef d'exploitation.

► **Superficie agricole utilisée (SAU).** Elle comprend les terres labourables, les terres utilisées pour les cultures florales et plantes ornementales, les cultures permanentes, les pâturages, les jachères, ainsi que les jardins et vergers familiaux, les potagers et les terres de cultures mixtes.

► **Population agricole familiale.** Elle est composée du chef d'exploitation, des coexploitants éventuels et des membres de leurs familles (conjoints, enfants, parents...) ainsi que les non apparentés vivant sous le même toit.

► **Unité de Travail Annuel, UTA.** Équivaut au travail d'une personne à temps complet pendant une année (275 jours ou plus par an), soit 2 200 heures environ.

SOURCE [1] DAVAR-ISEE, Recensement Général Agricole de 1991, 2002 et 2012.

VOIR AUSSI

DAVAR : www.davar.gouv.nc

16.2 EXPLOITATIONS AGRICOLES

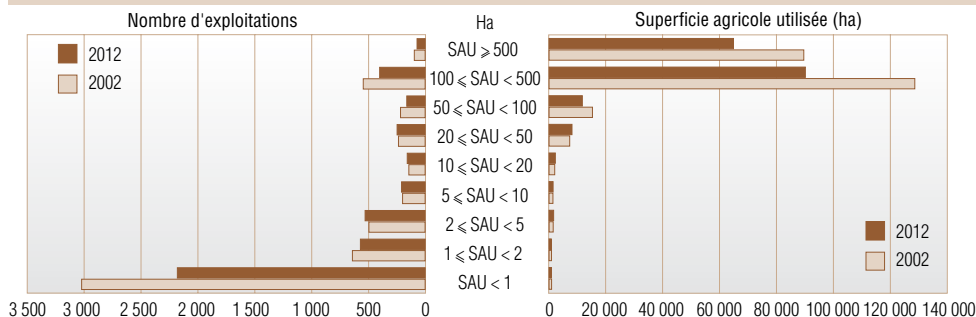
Évolution du nombre d'exploitations et de la superficie agricole utilisée (SAU)* par province [1]

	1991		2002		2012	
	Exploitations	SAU	Exploitations	SAU	Exploitations	SAU
Province des îles Loyauté	2 254	4 964	1 623	1 164	1 216	1 509
Province Nord	4 279	99 233	2 230	121 647	1 695	73 310
Province Sud	1 927	124 010	1 721	125 066	1 595	107 208
Nouvelle-Calédonie	8 460	228 208	5 574	247 878	4 506	182 026

* La SAU comprend les terres cultivées, les fleurs et plantes ornementales, les cultures permanentes, les pâturages, les jachères ainsi que les jardins et vergers familiaux.

Unités : nombre, ha

Evolution de la répartition des exploitations et de la SAU [1]



Evolution de la population agricole par province [1]

	Province îles Loyauté			Province Nord			Province Sud			Nouvelle-Calédonie		
	1991	2002	2012	1991	2002	2012	1991	2002	2012	1991	2002	2012
Population agricole familiale	12 374	7 449	4 382	18 959	8 421	4 520	8 978	5 342	4 323	40 311	21 212	13 225
Age moyen	25	29	36	27	32	40	28	36	42	27	32	39
Actifs agricoles (UTA) (a)	2 725	2 725	1 113	5 452	2 388	1 606	2 842	2 452	2 421	11 019	6 441	5 140
dont actifs familiaux	2 706	1 556	1 018	5 266	2 173	1 402	2 194	1 568	1 524	10 166	5 297	3 943
salariés permanents non familiaux	7	2	3	132	159	126	608	777	765	747	938	894
entraide et salariés occasionnels	13	43	92	54	56	78	40	107	132	107	206	302

(a) L'Unité de Travail Annuel (UTA) équivaut au travail d'une personne à temps complet pendant une année (275 jours ou plus par an), soit 2 200 heures environ.

Unité : nombre, année, UTA

Évolution du nombre d'exploitations par province selon leur système de production [1]

	Province îles Loyauté			Province Nord			Province Sud			Nouvelle-Calédonie		
	1991	2002	2012	1991	2002	2012	1991	2002	2012	1991	2002	2012
Monoculture	1	35	0	32	67	21	81	201	70	114	303	91
Élevage(s) seulement	7	6	1	201	268	120	298	433	141	506	707	262
Polyculture seulement	85	79	64	1 069	585	529	367	232	368	1 521	896	961
Polyculture-Élevage(s)	2 161	1 503	1 151	2 977	1 310	1 025	1 181	855	1 016	6 319	3 668	3 192
Total	2 254	1 623	1 216	4 279	2 230	1 695	1 927	1 721	1 595	8 460	5 574	4 506

Unité : nombre

Evolution du statut foncier des exploitations [1]

	Province îles Loyauté		Province Nord		Province Sud		Nouvelle-Calédonie	
	2002	2012	2002	2012	2002	2012	2002	2012
Terres domaniales	-	-	20 430	19 447	10 082	12 171	30 513	31 618
Terres de droit privé	-	-	58 262	46 088	131 966	111 925	190 228	158 013
Terres coutumières	1 669	2 350	58 165	23 959	8 970	6 286	68 804	32 595
Surface totale	1 669	2 350	136 857	89 494	151 019	130 382	289 545	222 226

Unité : ha

16-AGRICULTURE

Avec un chiffre d'affaires de 4 milliards de FCFP en 2015, les **fruits et légumes** se situent au premier rang des filières agricoles. Oranges, bananes et pastèques représentent 60 % de la production commercialisée en fruits (4 480 tonnes en 2015). Les importations approvisionnement principalement les états avec des fruits non produits en Nouvelle-Calédonie : pommes, poires, raisins et kiwis (80 % des importations). En volume, la **couverture des besoins** en fruits frais est de 49 % en 2015. Les volumes de légumes frais produits ont tendance à progresser ces deux dernières années, pour atteindre 7 430 tonnes en 2015. Leur taux de couverture approche 80 %. Celui des oignons frais, avec 670 tonnes produites localement, est de 35 %. Il est de 100 % pour les tubercules tropicaux. Ces derniers sont cultivés essentiellement de manière traditionnelle, mais la mécanisation des cultures progresse. Le poids de l'autoconsommation, des dons et échanges est par ailleurs conséquent. Avec 3 750 tonnes produites en 2015, la culture de squash est principalement destinée à l'exportation, vers le Japon et la Nouvelle-Zélande. Les pommes de terre sont produites essentiellement à Bourail et à La Foa, communes où sont situés les deux centres de tri et de stockage (hors Nouméa) de l'OCEP.

En raison d'épisodes climatiques défavorables à répétition, et d'un certain désintérêt, la production céréalière a chuté sur la période 2009-2011. Un plan de relance associant l'ensemble des acteurs de la filière a été mis en place pour la période 2013-2015. Ainsi en 2015, la production s'élève à 6 738 tonnes, soit 40 % de plus qu'en 2014. La production de céréales concerne principalement le maïs destiné à la provende. La Nouvelle-Calédonie est fortement dépendante des importations pour les autres céréales, particulièrement le blé et le riz.

Avec un chiffre d'affaires de plus d'un milliard de FCFP, l'horticulture ornementale a progressé ces dernières années.

Deux types d'huiles essentielles sont principalement produits localement : niaouli et santal. Avec l'arrivée d'un nouvel opérateur, le volume d'huile de santal produit a fortement augmenté depuis 2009.

La production de café, après avoir atteint son apogée en 1939 avec 2 350 tonnes, est aujourd'hui dérisoire au regard des importations. Quant au **coprah**, il est produit uniquement sur l'île d'Ouvéa, où il est transformé en huile, destinée à la fabrication de savon ou utilisé sous forme d'agro carburant.

► **Fruits et légumes.** Les principales sources de données sont le **marché de gros**, les enquêtes mensuelles menées par la DAVAR et Arbofruits (association des arboriculteurs), l'ERPA (squashes) et l'OCEP (pommes de terre).

► **Marché de gros.** Géré par la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie et créé en 1974, il est aujourd'hui un lieu d'enregistrement des transactions en fruits et légumes locaux entre producteurs et colporteurs, ou entre colporteurs et grossistes.

► **DAVAR.** La direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales a été créée par l'arrêté n°2001-429/GNC du 22 février 2001. Elle est chargée de la préparation et de la mise en œuvre de la politique de la Nouvelle-Calédonie dans les matières suivantes : réglementation zoo-sanitaire et phytosanitaire, contrôle zoo et phytosanitaire aux frontières, hygiène et santé publique vétérinaire, ressource en eau du domaine public de la Nouvelle-Calédonie et statistiques portant sur le secteur.

► **ERPA.** L'Etablissement de Régulation des Prix Agricoles a été créé par la délibération n°81 du 30 janvier 1989. Il est chargé de la mise en œuvre de la politique de régulation des prix des produits agricoles et alimentaires : il peut stabiliser les cours, garantir des prix aux producteurs, contribuer à toutes opérations sur les marchés en intervenant par convention avec des tiers sur par exemple la collecte ou le conditionnement des produits agricoles.

► **Couverture des besoins.** Correspond au rapport (Production-exportation)/(production-exportation+importations). S'entend ici hors produits transformés, et sur les circuits commerciaux suivis. L'autoconsommation est exclue de cette analyse.

► **OCEP.** Voir 16.4.

► **Coprah.** Il est constitué de l'amande de coco débarassée de sa coque, desséchée et prête à être moulue pour l'extraction de l'huile. L'huilerie, installée à Ouvéa depuis 1991, est aujourd'hui gérée par la Société Agricole des Producteurs d'Ouvéa. L'huile transformée en agro carburant est destinée au fonctionnement de l'huilerie et pour l'alimentation des groupes électrogènes d'Enercal à Ouvéa.

SOURCES [1] DAVAR-ISEE, Recensement Général Agricole de 1991, 2002 et 2012. [2] DAVAR. [3] DRDNC.

VOIR AUSSI

DAVAR-ISEE, *Recensement Général Agricole 2012*.

DAVAR : www.davar.gouv.nc

ERPA : www.erpa.nc

DAVAR, *L'horticulture ornementale calédonienne, résultats de l'enquête 2012*.

16.3 FILIÈRES VÉGÉTALES

Évolution des surfaces des cultures végétales* par province [1]

	Province îles Loyauté			Province Nord			Province Sud			Nouvelle-Calédonie		
	1991	2002	2012	1991	2002	2012	1991	2002	2012	1991	2002	2012
Légumes et fruits de plein champ	87	28	30	606	581	504	650	1 266	1 139	1 343	1 875	1 673
Céréales	-	-	-	131	423	376	369	530	628	501	953	1 005
Arbres fruitiers isolés	368	70	59	1 023	312	151	382	441	225	1 773	823	435
Vergers	34	69	58	172	160	265	255	408	643	461	637	966
Tubercules	212	198	85	358	395	191	133	192	188	703	785	463
Fleurs et pépinières	-	1	1	2	7	8	27	96	91	29	104	100
Cultures spéciales dont café, vanille	2	18	38	868	193	41	150	83	44	1 021	293	123
Jardins familiaux	82	114	53	90	238	33	33	74	35	205	426	120
Total	785	498	324	3 250	2 309	1 569	1 999	3 089	2 993	6 036	5 895	4 885

* Hors pâturages, fourrages et jachères.

Unité : ha

Principales productions végétales commercialisées par province* [2]

	Province îles Loyauté		Province Nord		Province Sud	
	2010	2015	2010	2015	2010	2015
Légumes	0,2	0,3	165	371	1 930	2 347
Horticulture	3	23	157	211	806	938
Fruits	26	16	238	300	912	1 029
Bois (a)	120	423	49	31	266	290
Céréales	-	-	86	151	81	220
Café	-	-	6	4	11	1

* Données provisoires.

Unité : million F.CFP

(a) y compris huiles essentielles et produits dérivés

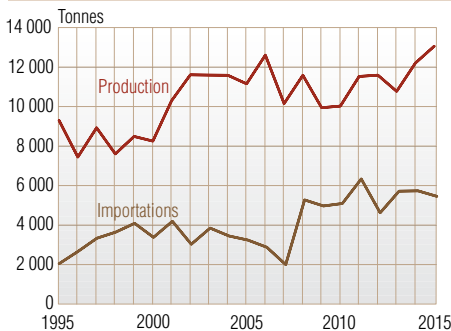
Évolution des productions commercialisées et des importations de certains produits végétaux [2 et 3]

	2011 r		2012 r		2013 r		2014 r		2015	
	Production	Importations	Production	Importations	Production	Importations	Production	Importations	Production	Importations
Céréales, dont :	2 597	46 712	4 198	44 434	4 386	46 397	4 815	43 346	6 738	42 280
Riz	-	10 833	-	10 477	-	11 691	nd	9 776	nd	11 531
Blé	-	32 198	20	29 968	41	31 509	nd	28 459	nd	26 616
Mais	2 597	3 455	4 178	3 375	4 188	2 739	nd	4 422	nd	3 433
Sorgho	-	-	-	407	157	0	nd	400	nd	1
Légumes (a)	11 562	6 182	11 625	4 540	10 839	5 588	12 213	5 605	13 028	5 338
Légumes frais	6 326	2 280	6 288	2 247	6 744	1 950	7 244	1 872	7 429	2 213
Pommes de terre	1 695	2 423	1 669	1 041	160	1 714	1 400	2 167	565	1 460
Oignons	547	1 169	464	1 252	552	1 524	662	1 164	666	1 214
Squashes	2 491	-	2 855	-	2 724	-	2 251	-	3 808	-
Tubercules tropicaux	503	4	348	-	659	-	656	-	559	-
Fruits (a)	4 014	5 028	5 119	4 740	4 617	4 795	4 500	4 594	4 481	4 592
Café (équivalent café vert)	19	1 127	6	1 513	7	1 409	5	1 380	6	1 340
Coprah	57	-	117	-	255	-	395	-	300	-
Bois d'œuvre	1 527	12 385	1 610	12 224	1 778	11 651	1 711	11 098	1 580	11 777

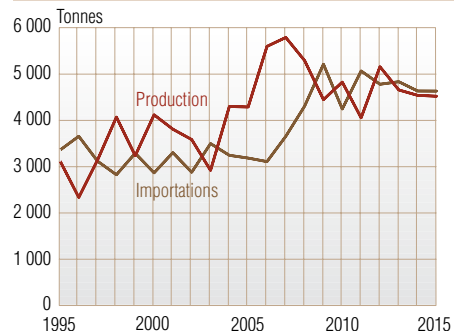
(a) y compris les légumes et fruits secs en importations.

Unité : tonne

Évolution de la production et des importations de légumes [2 et 3]



Évolution de la production et des importations* de fruits frais [2 et 3]



* Y compris les fruits secs.

16-AGRICULTURE

En Nouvelle-Calédonie, l'élevage bovin tient une place prépondérante, tant par la surface qui lui est consacrée (95 % de la surface agricole utilisée), que par son rang dans l'économie agricole. Avec 1,9 milliard de F CFP en 2015, la filière bovine s'élève au 2^e rang des filières agricoles, après les fruits et légumes. La grande majorité du cheptel bovin est destinée à la production de viande. Entre 2002 et 2012, le nombre d'élevages bovin a diminué de 18 %, allant de pair avec la diminution du cheptel (-24 %). La **production contrôlée de viande bovine**, qui était de 4 000 tonnes avant 2005, s'est dégradée pour n'enregistrer que 3 000 tonnes en 2006, rendant nécessaire un recours accru aux importations. Depuis, cette production a progressivement augmenté et s'élève à 3 400 tonnes en 2015. La **couverture des besoins**, en volume, est évaluée à 58 %, alors qu'elle approchait les 90 % avant 2005.

Avec 1,7 milliard de F CFP, l'aviculture se situe au 3^e rang des filières agricoles. Le cheptel est concentré en province Sud. Si la production d'œufs a connu une certaine régression entre 2008 et 2011, elle a ensuite augmenté pour atteindre environ 40 millions d'œufs ces quatre dernières années. Les importations ont en revanche fortement augmenté depuis 2008. Le taux de couverture, s'il reste élevé (81% en 2015), s'est dégradé.

Avec 865 tonnes en 2015, la production locale de viandes de volaille ne couvre que 8 % des besoins. Les importations de viandes de volaille représentent 17 % des importations de produits agricoles en valeur, après les produits laitiers, et juste devant les céréales.

En dix ans, la production contrôlée de viande porcine a augmenté de plus de 30 %. Afin de répondre à une demande croissante et malgré la bonne progression de la production locale, les importations, si elles ne couvrent que 20 % des besoins, ont pour leur part augmenté de plus de 60 % sur la même période. Courant 2013, le marché s'était tassé, entraînant un ralentissement des importations par l'OCEF. En 2015, malgré un bilan mitigé, les ventes sont repartiés à la hausse.

Le cerf rusa a été introduit en Nouvelle-Calédonie en 1870. La filière viande de cerfs d'élevage, après avoir connu un essor entre 2002 et 2006, est en déclin, malgré une année 2010 de relance. La production s'élève à 140 tonnes en 2015. La production de viande ovine et caprine reste marginale en Nouvelle-Calédonie. Les quantités commercialisées sont donc majoritairement composées de viande ovine importée. Si l'apiculture est une activité modeste, le miel calédonien est reconnu et sa production a augmenté de 70 % en 10 ans.

► **Production contrôlée de viande.** Elle est obtenue en additionnant les abattages effectués par l'OCEF (pour son propre compte ou en tant que prestataire de service) et les abattages effectués par les **bouchers de l'intérieur**.

► **Bouchers de l'intérieur.** D'importance variable, les bouchers de l'intérieur sont installés dans des localités de brousse. Sont en réalité inclus au sens large sous ce terme, les abatteurs qui peuvent être soit des éleveurs soit des bouchers. Les abattages sont réalisés sous contrôle sanitaire.

► **Couverture des besoins.** Correspond au rapport viandes locales / (viandes locales + vente OCEF de viandes d'importation), hors produits transformés, exprimé en tonne équivalent carcasse (tec). Cette unité permet de pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations (carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc.).

► **OCEF.** L'Office de Commercialisation et d'Entreposage Frigorifique est un établissement public industriel et commercial créé en 1963. Il a pour mission la régulation des marchés agricoles et en particulier de la viande et de la pomme de terre, par l'achat, le traitement et la mise en marché des productions locales et l'importation des compléments nécessaires aux besoins de la Nouvelle-Calédonie. L'OCEF apporte à tous les acteurs de ses filières un écoulement prioritaire de la production locale, une qualité contrôlée des produits et un approvisionnement constant et régulier du marché des viandes et de la pomme de terre. Il contribue ainsi au développement de la production locale tout en garantissant la protection du consommateur. L'OCEF a été doté en 1985 de deux abattoirs : l'un à Païta, d'une capacité annuelle de 2 000 tonnes de viandes bovine et porcine, l'autre à Bourail, d'une capacité double, soit 4 000 tonnes. En 1991, ce dernier a été équipé d'une tuerie adaptée aux cervidés.

SOURCES [1] DAVAR-ISEE, *Recensement Général Agricole 2002 et 2012* [2] DAVAR

VOIR AUSSI

Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie : www.canc.nc

DAVAR : www.davar.gouv.nc

OCEF : www.ocef.nc

Délibération n°7/CP du 6 avril 2010 relative aux conditions sanitaires de collecte, de traitement et de mise sur le marché des viandes de cervidés sauvages, JONC n°8463 du 13 avril 2010.

16.4 FILIÈRES ANIMALES

Structure des élevages selon le type de cheptel par province [1]

	Province îles Loyauté				Province Nord				Province Sud				Nouvelle-Calédonie			
	2002		2012		2002		2012		2002		2012		2002		2012	
	Têtes	Élevages	Têtes	Élevages	Têtes	Élevages	Têtes	Élevages	Têtes	Élevages	Têtes	Élevages	Têtes	Élevages	Têtes	Élevages
Bovins	1 877	241	1 679	290	49 443	584	31 728	355	59 988	644	51 197	554	111 308	1 469	84 604	1 199
Porcins (a)	7 605	1 440	6 570	1 109	4 259	665	5 314	551	13 583	474	18 126	388	25 447	2 579	30 010	2 048
Caprins	2 410	307	738	140	1 646	38	1 086	25	4 074	62	1 341	68	8 130	407	3 165	233
Ovins	-	-	-	-	169	6	1 152	9	2 128	20	2 502	40	2 297	26	3 654	49
Équins	62	47	16	9	4 027	620	1 808	303	3 423	482	3 760	453	7 512	1 149	5 584	765
Cervidés	-	-	-	-	2 062	4	1 572	6	11 221	22	7 331	19	13 283	26	8 903	25
Volailles	25 250	621	12 389	381	30 672	861	33 861	599	326 916	672	335 225	734	382 838	2 154	381 475	1 714
Lapins	17	3	6	3	654	28	78	9	7 120	69	5 965	92	7 791	100	6 049	104
Apiculture	137	4	351	19	719	25	2 133	75	1 115	73	4 320	206	1 971	102	6 804	300

(a) Y compris les élevages ne déclarant que des porcelets en post-sevrage

Unité : nombre

Évolution de la production de viande bovine par province [2]

	2010	2011	2012	2013	2014 r	2015
Province Nord	1 282	1 244	1 224	1 183	1 158	1 047
Province Sud	2 143	2 170	2 192	2 113	2 326	2 349
Nouvelle-Calédonie	3 425	3 414	3 416	3 297	3 484	3 396

Unité : tonne

Évolution de la production de viande porcine par province [2]

	2010	2011	2012 r	2013	2014 r	2015
Province Nord	476	487	516	568	592	539
Province Sud	1 669	1 829	1 936	2 004	2 106	1 927
Nouvelle-Calédonie (a)	2 255	2 425	2 557	2 673	2 816	2 594

(a) Y compris les prestations de services

Unité : tonne

Évolution de la production et des importations des autres filières animales [2]

	2010 r	2011 r	2012 r	2013 r	2014 r	2015
Production locale						
Viande ovine/caprine	11	14	13	13	7	9
Viande de cerf	268	195	169	200	180	142
Viande de volaille (a)	851	803	831	816	896	865
Oeufs (milliers de douzaines)	2 994	2 838	3 444	3 372	3 321	3 320
Miel	90	111	98	104	108	117
Importations						
Viande ovine/caprine	701	533	477	487	415	418
Viande de volaille (a)	8 685	9 593	9 009	9 790	9 445	9 617
Miel	5	3	3	3	5	4

(a) Viande de poulet et de basse-cour et gibier à plumes.

Unité : tonne, sauf mention contraire

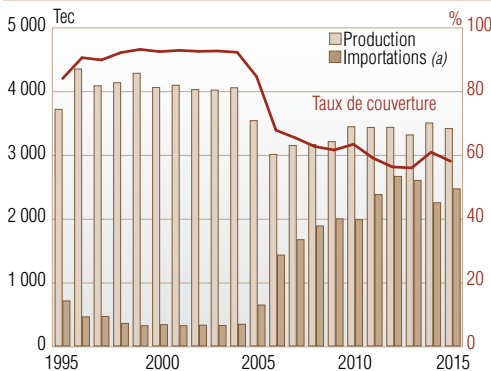
Principales productions animales commercialisées par province en 2015 [2]

	Province Nord	Province Sud	Nouvelle-Calédonie
Viande bovine	587	1 322	1 909
Viande porcine	300	1 030	1 330
Oeufs	7	1 023	1 030
Viande de volaille (a)	92	566	657
Viande de cerf	19	49	69

(a) Viande de poulet et de basse-cour.

Unité : million F.CFP

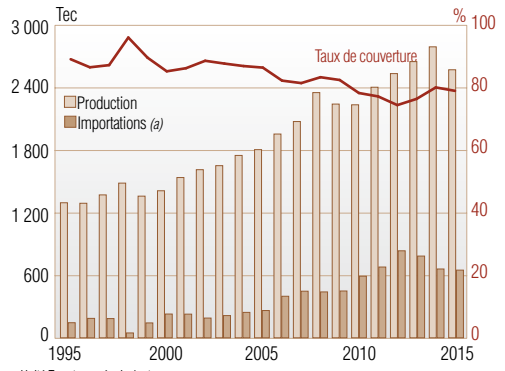
Évolution de la filière bovine [2]



Unité Tec : tonne équivalent-carcasse

(a) Ventes de viande importée non transformée par l'OCEF

Évolution de la filière porcine [2]



Unité Tec : tonne équivalent-carcasse

(a) Ventes de viande importée non transformée par l'OCEF